

Conseil d'établissement du Centre de formation professionnelle de Limoilou
Année scolaire 2019-2020
Procès-verbal
de la réunion extraordinaire du mercredi 5 février 2020 à 16 h 30
à la salle de conférence du CFP de Limoilou

Présences :

Sylvie Auger
Hélène Boileau
Sophie Ferguson
Jean Michaud

Nathalie Bédard
Charline Chevalier
Nadine Genest
Laurie Néron

Lucie Blanchet
Sylvie Dunn
Louise Levasseur
Émilie Wubblots

Absences :

Nancy Asselin

Lucie Gagné

Marie-Eve Lévesque

1. Mot de bienvenue

Monsieur Michaud, en remplacement de la présidente madame Chevalier, souhaite la bienvenue aux membres.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Un commentaire est émis, l'an prochain il faudrait modifier les règles de régie internes. Il faut se rappeler que lors d'une réunion extraordinaire, on pourra mettre deux points et plus de décisions. Madame Blanchet propose l'adoption de l'ordre du jour.

CE 19-20-16 ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

3. Questions du public

Aucune question du public.

Points de décision

4. Consultation sur « Amendement à la politique relative aux contributions financières exigées des parents ou des usagers »

Madame Genest explique que le délai de consultation est serré. Cette consultation n'apparaissait pas au calendrier des consultations et le retour est demandé pour le 6 février. La consultation est précipitée pour permettre au conseil des commissaires de se prononcer et de l'adopter. Les changements sont en lien avec les frais chargés. Pour la formation professionnelle, la politique est venue encadrer les frais des élèves de moins de 18 ans et de plus de 18 ans. Madame Genest attire l'attention sur quelques points de la politique : les objectifs et les principes. De plus, elle en fait la

lecture et donne les explications nécessaires pour permettre aux membres de comprendre la politique. Il est proposé par madame Boileau de donner un avis favorable à la consultation.

CE 19-20-17 ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

5. Mesures dédiées et protégées

Madame Genest explique que les mesures dédiées se retrouvent sur la plate-forme de Collecte-Info. Le centre doit intégrer dans le budget 2019-2020 la mesure 15084, le montant étant de 4 005,00 \$ et la mesure 15197 (Accroche-toi en FP) de 21 521 \$. Il est proposé par madame Néron que les mesures soient intégrées au budget 2019-2020.

CE 19-20-18 ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

Points d'information

6. Résultats du budget 2018-2019

Madame Genest explique que le document déposé est le même que celui déposé le 30 octobre 2019 sauf que Mme Auger a ajouté les colonnes d'écart comme que demandé par le conseil d'établissement. Madame Auger explique chacune des colonnes. Elle explique les différences entre le budget adopté et le budget final. Plusieurs questionnements sont soulevés. La direction tente de répondre à chacune des interrogations.

Fin de la rencontre : 18 h 40

Secrétaire de la réunion
Madame Louise Levasseur

Signatures :

Directrice du CFP de Limoilou
Madame Nadine Genest

Président par intérim
Monsieur Jean Michaud
